

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

22^{ème} année - N° 4140 - Mardi 07 Juin 2022 - Prix : 200 Fc

ELECTRICITÉ

Le prix du Kwh passe de 132 à 198 FC ?



Siège de la SONELEC.

MINEURS VICTIMES DE VIOLENCE ET D'ABUS :

**20 participants formés
sur les techniques d'auditions**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juin 2022**

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



FISCALITÉ

Le nouveau code des impôts, un outil essentiel

Le nouveau code général des impôts a été distribué le mardi 31 mai à la chambre de commerce. C'est lors d'une cérémonie organisée par le PAGF (projet d'appui à la gouvernance financière) porteur du projet, que les ayants droits ont reçu le précieux sésame.

C'est en présence du ministre de la justice, représentant celui des finances qui était en voyage que le nouveau code des impôts a été remis aux différents services concernés au cours d'une cérémonie officielle. Le directeur général de l'AGID, celui de la douane, la directrice du budget ainsi que le directeur régional des impôts au niveau de l'île de Ngazidja y ont tous pris part. Prenant la parole en premier, le président de l'UCCIA s'est dit heureux d'assister à une telle cérémonie et « espère que ce nouveau code permettra aux contribuables de s'imprégner de leurs droits et devoirs ».

Quant à l'ambassadeur de France en Union des Comores Sylvain Ruquier qui a cofinancé le projet avec l'Union Européenne, il a rappelé l'engagement de son pays à accompagner les Comores dans la voie de l'émergence économique. « La France s'engage donc aux côtés de l'Union Européenne, en faveur d'une mobilisation accrue des ressources intérieures publiques, qui doivent à terme se substituer aux ressources extérieures, et ainsi devenir le signal positif d'une économie perforante et d'un développement endogène », dit-il.

Le développement économique doit aller de paire avec une justice équitable. C'est pourquoi le diplomate français a rappelé la nécessité de mettre en place un cadre juridique et légal qui garantisse les potentiels investisseurs. « Ce déploiement d'un cadre propice au respect de l'État de droit fait écho à la signature récente de la convention de financement du projet d'appui à la justice qui a pour



Code des Impôts.

finalité l'avènement d'une justice qualifiée, neutre et efficace, condition indispensable de l'amélioration du climat des affaires », poursuit-il.

Une vision qui est en cohérence avec ce que la France via Expertise France a entrepris pour la formation des magistrats et autres auxiliaires de justice, dont une énième formation

vient d'être lancée dernièrement. De sont côté, le directeur de l'AGID a rappelé que « la fiscalité comorienne repose sur un système déclaratif et les agents de l'AGID doivent effectuer des vérifications pour juger de la conformité des comptes ». En tout cas ce code est un guide de travail pour les usagers, qui contrairement

aux années précédentes est gratuit et téléchargeable dans le site de l'AGID Comores. Le coordonnateur du PAGF s'est félicité d'avoir contribué « à doter l'administration fiscale d'un outil nécessaire pour être un vecteur à l'appui de la croissance ».

AS Badraoui

SOCIÉTÉ

Un don de matelas remis aux détenus de la maison d'arrêt de Badjo

La Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) a remis des matelas aux détenus de la maison d'arrêt de Badjo à Mohéli. Une opération qui a bénéficié de l'appui financier et technique de l'ambassade de France aux Comores. Un soulagement pour ces prisonniers qui partageaient un matelas pour personnes.

62 matelas d'une place et demie ont été remis mercredi dernier à la maison d'arrêt de Badjo à Mohéli au bénéfice des prisonniers. C'est un don octroyé par la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) en collaboration avec son partenaire technique et financier, l'ambassade de France. Le but c'est d'améliorer les conditions humaines dans cette prison. « Même si la prison sert

à incarcérer des personnes reconnues coupables et condamnées à une peine de prison, mais également elle sert à protéger la société, des personnes dangereuses. Il faut savoir aussi que ces détenus méritent quand-même certaines conditions vitales pour leur survie. D'où l'octroi de ces matelas » explique madame Sittou Raghada Mohamed, présidente de la CNDHL qui a fait le déplacement depuis Moroni pour remettre ces matelas. Et elle d'assurer que ces derniers vont leur permettre de dormir aisément.

En effet, dans cette prison de Badjo, 3 détenus partagent un seul matelas, ce qui est loin d'être confortable mais aussi cela constitue un vecteur de transmission de certaines maladies. En plus, pour faire face aux problèmes d'eau que connaît cette prison depuis sa construction, la

CNDHL, à un moment s'était chargé à ravitailler cette structure pénitentiaire en eau. « C'est une action qui permettrait aux prisonniers d'assurer leur hygiène pendant un certain temps » précise-t-elle. « On s'est mis à courir à droite et à gauche et à faire un plaidoyer pour aider les détenus de Badjo et Dieu merci l'ambassade de France nous a honoré et je ne peux que la remercier » dira Mme Sittou Raghada.

Abdallah Sinane, le secrétaire général du Ministère de la justice qui a pris part à cette remise, se réjouit de ce geste qu'il juge salutaire. Selon lui, le gouvernement comorien a pris une initiative de réhabiliter les centres pénitentiaires du pays afin que les prisons répondent aux normes internationales en matière du droit de l'homme. « En 2019 le gouvernement comorien a pris des engagements auprès

de la cour internationale des droits de l'homme sur l'examen périodique universelle, qui avait recommandé à l'État comorien d'améliorer sensiblement les conditions carcérales. Actuellement nous

cherchons les financements pour la réhabilitation de ces prisons » précise-t-il. A noter que lors de la deuxième vague de covid-19 qui a secoué l'île de Mohéli, la maison d'arrêt de Badjo avait

bénéficié du matériel, dont des matelas pour renforcer le confort des détenus. Mais c'était insuffisant par rapport à l'effectif des détenus.

Riwad



Don matelas aux détenus.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Juin 2022

Cosic et Telma Comores parcourent les stades de l'Union des Comores pour promouvoir la paix et sensibiliser les acteurs sportifs dans l'éducation des plus jeunes en faveur du Fair-Play à travers la campagne « Amani ».

Cette campagne sans précédent, nous amène aujourd'hui à associer la télévision nationale 'ORTC'. ORTC rejoint donc la dynamique AMANI et s'associe pleinement à la campagne en apportant son soutien dans la sensibilisation sur la télévision et la radio. Cela se traduira par des reportages sur les différents matchs de tous les sports collectifs (le football, le basketball, le handball et le volleyball).

Une rubrique quotidienne sur le programme AMANI sera diffusée permettant aux téléspectateurs Comoriens de suivre l'actualité avec le classement du challenge Fair-Play, des interviews des acteurs du monde du sport et des supporters.

Bien entendu, ORTC diffusera régulièrement les codes de tous les clubs facilitant ainsi l'appropriation et l'adhésion au programme de tous les Comoriens soucieux de garantir la paix dans et autour des enceintes sportives.

La paix n'a pas de prix. « Amani » est un programme ambitieux qui unit le privé et le public dans une cause noble.

ELECTRICITÉ

Le prix du Kwh passe de 132 à 198 FC ?

Une semaine après que le gouvernement comorien ait augmenté les prix des produits pétroliers, la société nationale d'électricité des Comores se prépare à augmenter le prix du Kilowattheure. Il passe de 132 à 198 FC le Kwh. Mais personne ne veut communiquer officiellement.

La hausse des prix des produits pétroliers continue de faire boummerang dans tous les secteurs. Ce lundi 6 juin 2022, on vient d'apprendre que la société nationale d'électricité augmenterait à son tour ses tarifs. Désormais, le

client devra payer 198 fc le kwh au lieu de 132 fc. Au sein de cette entreprise publique, personne ne veut assumer cette décision et ne veut communiquer de manière officielle. Pour avoir une confirmation, nous avons contacté la société pour en savoir beaucoup plus via la directrice commerciale Warda Mkandzile. Mais cette dernière nous a renvoyé au service de communication, pourtant c'est elle qui est habilitée à donner cette information. Nous avons tenté de contacter le directeur technique, en vain. Les responsables de la communication de Sonelec ne souhaitent pas s'ex-

primer eux aussi. « C'est une question technique, on peu rien dire. La direction doit tout faire et évaluer les choses et nous le faire savoir. C'est à partir de là qu'on peu communiquer. Mais, à présent je ne peux rien dire sur ce sujet », tente de justifier Toybou du service de communication.

Mais la SONELEC n'est la seule entreprise à emboîter le pas à la Société des Hydrocarbures. L'entreprise privée CBE a sorti une note informant ses clients qu'à compter du lundi 6 juin 2022, les prix de leurs produits concassés vont augmenter. Depuis quelques

jours, on attend aussi que l'Office National d'Importation et du Commercialisation du Riz (ONICOR) pourrait réviser à la hausse le prix du riz ordinaire. La note serait déjà signée et ne resterait que sa communication.

La situation de la vie des comoriens s'empire de jour en jour. Et pendant ce temps, les plus hautes autorités restent toujours dans leur zone de confort. Aucune mesure d'accompagnement n'est mise en place. Faut-il rappeler que d'autres biens et services vont suivre le rythme des augmentations. Il y a eu déjà la hausse des frais de taxi, le pain, et

aujourd'hui l'électricité. Et ce n'est pas trop demander, si par un sursaut de compassion à l'égard des comoriens aux revenus modestes, nos ministres et hauts fonctionnaires de l'Etat pouvaient réduire leur train de vie et leurs gros privilèges (tickets de carburant, dotation téléphonique, indemnités et voyages) pour amortir le choc de cette inflation généralisée. Ce n'est pas au petit consommateur de continuer à subir seul les conséquences des politiques publiques. Il est temps qu'on regarde ce qui se fait chez nos voisins.

Nassuf Ben Amad

MINEURS VICTIMES DE VIOLENCE ET D'ABUS :

20 participants formés sur les techniques d'auditions

Pour doter des compétences aux enquêteurs, la gendarmerie nationale et l'Union européenne en collaboration avec l'Ambassade de France ont organisé une formation d'une semaine sur les techniques d'audition des mineurs victimes de violences et d'abus sexuels. Cette formation a pour but d'outiller les enquêteurs à recueillir la parole des jeunes victimes mais aussi d'améliorer et d'harmoniser les procédures dans l'audition et la prise en charge.

La gendarmerie nationale et l'Union européenne en collaboration avec l'Ambassade de France à Moroni ont organisé ce lundi 06 juin une session de formation sur les auditions des mineurs victimes de violences et d'abus sexuels. L'objectif de cette formation d'une semaine est de renforcer les capacités des enquêteurs en techniques fondamentales d'audition des mineurs, mais aussi de les appliquer pendant les exercices pratiques. 20 participants au total vont bénéficier de cette formation dont des magistrats, des policiers et gendarmes officiers de police judiciaire et des médecins.

D'après le commandant de la gendarmerie Ramadhoina Mdoihoma, l'organisation de cette formation répond à un double impératif qui consiste à renforcer périodiquement les compétences des enquêteurs concernés par la prise en charge des mineurs victimes, et de favoriser la coopération entre tous les organismes en charge de la protection des enfants. « Entendre un mineur dans le cadre d'une procédure judiciaire, n'est pas chose aisée. Un exercice délicat, surtout, lorsqu'il s'agit de recueillir la parole des enfants qui ont été victimes de violences (physiques ou sexuelles). Cette difficulté pour les enquêteurs, peut se situer, à la fois dans la recherche de la vérité, et dans l'établissement des faits, mais aussi dans le souci du bien-être mental et psychologique de l'enfant. Cette formation va énormément contribuer à renforcer les compétences des enquêteurs, dans les modalités d'accueil des mineurs témoins, et/ou mis en cause, aussi dans la gestion du stress post traumatique », explique-t-il tout en rassurant que d'autres sessions de formation seront organisées incessamment.

De son côté, le procureur de la



Audition des Mineurs.

République Mohamed Djounaid a expliqué que les enfants sont, de par leur fragilité émotionnelle et physique un public particulier surtout quand ils sont victimes de toute forme de violence. Il est donc hautement important que les magistrats, gendarmes, enquêteurs ou médecins soient attentifs et conscients des conséquences d'une mauvaise prise en charge de ces jeunes victimes. « Votre mobilisation ainsi que le concours de l'Union européenne dans cet atelier démontre à quel point nous sommes tous prêts à

nous former pour garantir un accès à une justice équitable et réparatrice pour les mineurs », avance-t-il, tout en s'engageant à agir et à accompagner pleinement le travail en synergie avec tous les autres intervenants dans la protection de l'enfance. « Au niveau de la justice, un tribunal spécial a été mis en place pour traiter les affaires des mineurs en danger et de ceux en infraction avec la loi. La mise en place de ce tribunal spécial permet de mieux agir pour la protection des droits des enfants en tenant compte de leur fragilité»,

poursuit-il.

Pour mémoire, la gendarmerie nationale est dotée d'une salle d'audience dédiée spécialement aux mineurs. Un atout qui vient en renfort au tribunal spécial pour traiter les affaires des mineurs en danger. Ce dispositif va sans doute réduire les obstacles qui peuvent décourager et va renforcer la lutte contre la violence faites à l'être vulnérable.

Andjouza Abouheir

RASSEMBLEMENT CONTRE LA VIE CHÈRE :

Sans surprise...

Le rassemblement appelé par les organisations de la société civile pour dénoncer la vie chère n'a pas pu avoir lieu. Sans surprise, le ministère de l'intérieur a déployé la gendarmerie qui a bloqué l'accès au point de rassemblement à la Place de l'Indépendance. Une interdiction qui constitue, aux yeux des organisateurs et de nombreux observateurs, une atteinte aux libertés publiques.

Suite à la hausse des prix du carburant, la société civile et les organisations syndicales

avaient appelé à un rassemblement populaire contre la vie chère le samedi 04 juin à la Place de l'indépendance. Dès le matin, les forces de l'ordre étaient déjà déployées sur place pour empêcher les manifestants d'y accéder. Le rassemblement avait un seul objectif : dire non à la vie chère. La trentaine de personnes qui avaient tenté de s'y rendre, seront vite dispersés sans ménagement par la gendarmerie nationale, même les journalistes. Faut-il rappeler qu'après l'annonce de ce rassemblement contre la vie chère, les initiateurs du mouvement ainsi

qu'un artiste étaient convoqué à la gendarmerie.

Il est fort probable que c'est pour cela qu'ils n'étaient pas présents à la place de l'indépendance. Ont-ils été intimidés ? « Ma présence ici, c'est juste pour dire non à la hausse des prix du carburant mais aussi la vie chère. Partout où il y a ce genre de situation, les gouvernements accompagnent la population. Le nôtre, il ne fait rien que détourner les deniers publics. Chaque crise, c'est la population qui doit la subir. Je ne sais pas quel miracle, mais nous devons mourir avec cette vie merdique »,

explique un jeune homme rencontré dans la rue refoulé par les forces de l'ordre.

Un autre, très en colère montre qu'il n'a jamais pris part dans une manifestation surtout s'il s'agit de politique. Mais, aujourd'hui c'est une question de survie. « On en a marre d'encaisser les coups du gouvernement. L'Etat a installé depuis un scanner à la douane, il prend beaucoup d'argent pour chaque conteneur. Jusqu'à présent nous payons 30.000 FC de tests Pcr pour voyager et pourtant la plupart des pays n'en demandent plus. Il y a eu

aussi des aides financières pour le Kenneth et la Covid-19. Il nous avait pris 10% sur chaque salaire dans la période de Kenneth. Où est passé tout cet argent », s'interroge-t-il.

Et d'ajouter que « aujourd'hui, il vient d'augmenter les prix du carburant, sans aucune mesure d'accompagnement. C'est trop quand même, l'Etat doit trouver une solution ». Ce dernier se dit choqué de voir des gendarmes partout, pour empêcher les citoyens de manifester.

Nassuf Ben Amad

CHAMPIONNAT DES COMORES DE BASKET-BALL

Djabal Basket et Olympique de Moroni, les nouveaux champions des Comores

Ce samedi à eu lieu la finale du championnat des Comores de basket au stade Fundi Carnet d'Ikoni. Les deux représentants de l'île de Ngazidja ont été sacrés champions des Comores pour l'année 2022.

Le championnat des Comores qui s'est déroulé du 29 mai au 04 juin à Ikoni, a connu son épilogue samedi dernier, par les victoires de Djabal Basket chez les garçons et Olympique de Moroni chez les filles. Djabal Basket confirme sa supériorité sur les autres tout au long de la saison. Déjà dans le championnat régional de Ngazidja, les Ikonien ont fait un parcours sans faute qui s'est conclu par 13 victoires en autant de rencontres. Les hommes de Ismail Ahamada Msa ont réédité l'exploit dans cette phase nationale qu'ils viennent de remporter haut la main. Pour leur entrée dans la compétition, les néons champions avaient déjà obli-

gé une première défaite à Ushindzi par le score de 65-56.

Lors de la finale, les verts d'Ikoni ont encore dominé Ushindzi cette fois par 10 points d'écart 53-43. Un score qui n'est pas digne d'une finale. Toutefois, le score illustre le travail effectué par le secteur défensif des deux formations. Avec cette victoire, Djabal soulève pour la cinquième fois le trophée de champion des Comores. Une aubaine pour lui, qui doit représenter les Comores lors de la ligue des Champions de l'océan Indien. Le trophée de champion a été remis par Nour El Fath, le fils du chef de l'Etat, un amoureux de la balle orange. Cette cinquième couronne, résume en elle, le retour au premier plan de l'équipe d'Ikoni qui n'a plus jamais goûté au sacre national depuis 2018.

Côté féminin, c'est Olympique de Moroni qui a soulevé le trophée final. Les filles de la capitale sont venues à bout de Faigga de Ouani

par un score de dix paniers d'écart 63-43. Lors de la 2ème journée, l'équipe de la capitale avait déjà impressionné en infligeant un cinglant 71-17 à DCM de l'île de Mwali, plus large victoire lors de ces phases nationales.

Sur le plan individuel, la aussi les deux clubs de Ngazidja ont tristé tout les prix. La jeune Fahidati Abdou Mbae est élue "Must Valuable Player" meilleure joueuse de la compétition et sa coéquipière Oulouhou Mohamed désignée meilleure marqueuse. Côté masculin, le titre de meilleur joueur est attribué à Salim Ali Moussa et Mchangama Abdou Omar comme meilleur marqueur de la compétition. Rien de plus beau pour des compétiteurs qu'après un titre collectif, que le travail individuel soit reconnu par l'ensemble de leurs pairs.

AS Badraoui



CÉLACANTHES U20, TOURNOI MAURICE REVELLO

Deuxième victoire pour les espoirs comoriens

Deux victoires en autant de match, c'est le bilan des espoirs comoriens au tournoi Maurice Revello. Les protégés de Hamada Djambay ont assuré l'essentiel, signé une deuxième victoire pour s'éviter une pression supplémentaire lors de la dernière journée de groupe.

Et si les jeunes Célacanthés réalisaient l'exploit de se qualifier pour les demi-finales. Pour leur première participation à cette compétition de dimension mondiale, les Comores sont entrain

de créer la sensation du côté de Fossur-Mer. Après ce qui apparaissait comme une surprise pour le premier match contre la Colombie (1-1 4 tab 3), les jeunes comoriens ont réédité l'exploit vendredi dernier en venant à bout du Japon (3 tab 0) après un match nul et vierge durant les 90 minutes de jeu. En même temps que leurs aînés qui étaient entrain de gagner à domicile (2-0) contre le Lesotho, les U20 de Djambay battaient leur collègue japonais à 10 000 km de la mère patrie.

Même si les statistiques (56% de possession pour le Japon) ne parlent

pas pour les jeunes comoriens, dans l'ensemble ils avaient le contrôle de la rencontre même si ils n'ont jamais su trouver la faille face à des nippons repliés en défense. Les hommes de Yuzo Fukakoshi déjà victorieux (1-0) pour leur premier match face l'Algérie, n'avaient pas à se livrer au risque de se faire punir. C'est ce qui devait arriver à la 48ème puis de nouveau à la 79ème minute sur un puissant tir de Zaid Amir, sans la vigilance de Ryoya

Kimura, la défense japonaise aurait pris l'eau de partout. Yannick Pandor le gardien des verts n'était pas du reste, à la 81ème minute, il a annihilé les espoirs de Yugo Masuakake en stoppant son tir.

Emmenés par le coach Samardine Youssouf, les jeunes Célacanthés ont entamé la séance des tirs au but sans pression. La preuve, les deux premiers tireurs Y Fahad et B. Hamada ont assuré leur tir alors que Y. Pandor arrêtaient les

tentatives de Uno et Nitta. En tout, le jeune gardien du Racing club de Lens à stopper les 3 tirs au but des Japonais. Au moment où nous mettions sous presse, les espoirs comoriens jouent avec les jeunes Fennecs pour le troisième match du groupe. Il suffit d'un match nul du Japon face à la Colombie pour faire qualifier en demi-finale les jeunes comoriens quel que soit le score contre l'Algérie.

AS Badraoui



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

Financement de la BM : Crédit-65290 ; Don No. D549-KM

SIGNATURE DE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE AVEC ARTELIA-MEMAM
Marché/Contrat en Réf. N°2021-014-COTIER-UGP-PRPKR

Appel à manifestation d'intérêt publié sur :
ALWATWAN N°4206 du 23 juin 2021 et N°4212 du 01 juillet 2021
LAGAZETTEN°3907 du 23 juin 2021 et N°3908 du 30 juin 2021
UN Développent Business undb@worldbank.org le 23 juin 2021

Le Projet de Relèvement Post-Kenneth a signé marché de prestation de service avec **ARTELIA-MEMAM** dont le chef de fil est ARTELIA, de nationalité Française et Comorien dans le Cadre de mise en œuvre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience pour une mission «d'expertise en génie côtier en étroite collaboration avec les membres de l'équipe et les points focaux des structures impliquées dans l'exécution de la Composante 2 du projet». Le Contrat a été signé le 31 mai 2022 et publié sur STEP le 06 juin 2022 pour une période d'exécution de vingt-quatre (24) mois au maximum.